

Bulletin d'inscription – Faf 18 – à retourner à :

SFMG - Dépt Formation - 141 avenue de Verdun - 92130 ISSY- LES MOULINEAUX

NOM (en lettres capitales svp) :	
PRENOM :	
ADRESSE (Pro) :	
CP :	VILLE :
TEL (Pro) :	Portable :
E-mail :	
Logiciel médical utilisé :	

  Pour **votre** inscription, votre envoi **doit** comporter :

- 1. Une copie de l'attestation de contribution à la formation professionnelle, pour l'exercice d'activité 2017 ou 2016 (document à demander auprès de votre URSSAF)**
2. Une feuille de soins barrée (pour les médecins remplaçants : une copie d'un contrat de remplacement, dûment validé par l'Ordre des Médecins, effectué en 2018 ou 2017).
3. **3 chèques de caution de 250 euros chacun**, à l'ordre de la SFMG (**rendus à l'issue de la formation, sous réserve de la remise de l'attestation de cotisation à la formation professionnelle continue, encaissé au bout de 30 jours dans le cas contraire**).
Toute absence à une des journées de formation implique l'encaissement de la caution.

Je m'inscris au cycle d'Initiation aux techniques de l'hypnose en médecine générale :

Cycle 2nd semestre = 7 et 8 septembre **et** 12 et 13 octobre **et** 16 et 17 novembre

Je désire bénéficier de la nuitée entre les 2 jours de formation : OUI NON

(Nuitée prise en charge par la SFMG [lieu exercice > 100 km] - Hôtel à 3mn à pied de la SFMG)

La SFMG prend en charge les frais de déplacements des médecins adhérents, à jour de leur cotisation annuelle (montant 2018 : 35 € pour une toute première adhésion ; 70 € pour un renouvellement) dans la limite de 150 euros (base tarif seconde classe SNCF, sur présentation des titres de transports originaux – Plus de détails sur www.sfm.org)